

Préavis du Comité de direction de l'ASIJ No. 03/2020

Demande de crédit de CHF 50'000.-- TTC pour la réfection de la classe de cuisine du Collège du Raffort à Jorat-Mézières

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

En parallèle à la demande du crédit d'études de Fr. 37'000.-- pour financer le dossier de préparation de mise à l'enquête de la réfection de la façade sud et la verrière datant de 1991, le Comité de direction a également décidé de procéder à une remise en état de la classe de cuisine.

1.1 Préambule

Cette cuisine et les installations actuelles datent de 1991. Elles sont utilisées chaque jour de la semaine par les élèves et parfois mises à disposition des sociétés locales en soirée. Un rafraîchissement et le remplacement de quelques appareils sont donc indispensables.

1.2. Projet

Les plans de travail et les faces de meubles de cuisine sont abîmés. De nouveaux plans de travail de 12 mm seront posés sur les anciens. Certaines faces extérieures de meubles seront remplacées. Les éviers et les plans de cuisson seront conservés dans la mesure du possible. Tous les tiroirs, comme les meubles poubelles, les meubles à bouteilles et les meubles à casseroles datant de 1991 seront remplacés. Les portes feront l'objet d'un réglage, y compris changements des charnières si nécessaire. Quelques adaptations seront indispensables de la part du menuisier.

Un congélateur et deux réfrigérateurs sont hors service et seront remplacés par des appareils professionnels.

Au niveau des installations sanitaires, il s'agit de remplacer les robinets de réglages qui sont défectueux, de changer les siphons et de déposer toutes les batteries pour les travaux de menuiserie, puis les reposer. Après contrôle, certaines batteries devront probablement être changées.

2. Coût des travaux

Travaux de menuiserie et appareils	CHF	42'000.—
Installations sanitaires	CHF	3'650.—
Divers	CHF	4'350.—
TOTAL	CHF	50'000.—

3. Crédit

Le Comité de direction de l'ASIJ sollicite un crédit de CHF 50'000.— pour la réfection de la classe de cuisine du collège du Raffort.

3.1 Amortissement

L'amortissement est prévu sur 15 ans, la première fois en 2021.

3.2 Financement

Les coûts seront financés par l'emprunt.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ a l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIJ

- vu le préavis N° 03/2020 du Comité de direction du 29 janvier 2020
- vu le rapport de la Commission chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

- 1. D'accorder au Comité de direction de l'ASIJ un crédit de CHF. 50'000. — pour la réfection de la classe de cuisine du Collège du Raffort à Jorat-Mézières.**
- 2. De financer ce montant par l'emprunt.**
- 3. D'amortir les coûts sur une période de 15 ans, la première fois au budget 2021.**

Au nom du Comité de direction


Etienne Cherpillod
Président




Fabienne Blanc
Secrétaire

Préavis adopté par le Comité de direction le 29 janvier 2020
Responsables : Etienne Cherpillod, Yves Boand, Nicolas Deprez